

Succession de blocage au QM

Le 03/02/2023

Hier soir, le jeudi 2 janvier vers 16h40, au Quartier Mineurs, à la fin des promenades, les jeunes protégés de la justice ont décidé sans raison apparente et sans revendication claire de bloquer la promenade et de refuser leur réintégration.

L'ensemble des personnels du bâtiment D4 a donc été réquisitionné.

La présence des ELAC, ELSP et l'appui des ERIS ont été nécessaires pour la réintégration.

La CGT Pénitentiaire constate que ce n'est pas la première fois qu'il y a un blocage dans ce même quartier en date du 30 janvier 2023.

La CGT Pénitentiaire tient à souligner un certain laxisme de certaines têtes bien-pensantes face à ces jeunes qui visiblement essayent de faire leurs lois et qui envoient un signal d'impunité face au règlement de l'établissement. Ces situations mettent à un moment donné en danger les agents sur place.

La CGT Pénitentiaire note que ces difficultés apparaissant souvent dans l'aile dite « AILE DE TRANSITION » avant leur affectation aux autres ailes.

La CGT Pénitentiaire s'interroge sur la pertinence quant au passage transitoire sur cette aile qui provoque plus de difficultés que de solutions et demande à revoir la copie. Elle attend de la direction des sanctions à la hauteur des fautes disciplinaires qui ont été commises par nos prétendus Télétubbies.

Car ce même jour, peu avant 15h00, toujours dans la même aile, un jeune a voulu jouer au caïd et a forcé le passage au niveau de la porte de sa cellule. Serait-ce un début de vague de violence ou une escalade sans fin de violence physique et morale contre les agents sur place?!

Le bureau local CGT Pénitentiaire tient à apporter son soutien aux personnels de tous corps et grades confondus qui se sont épaulés lors de l'intervention.

Le bureau local CGT Pénitentiaire demande à la direction de gratifier les agents qui ont été mobilisés jusqu'à tard dans la soirée.

La CGT Pénitentiaire demande à la direction des sanctions fermes face aux jeunes afin de contenir la situation.

La CGT Pénitentiaire restera TOUJOURS attentive aux conditions de travail des personnels.

Bureau local CGT Pénitentiaire MA FLEURY-MEROGIS
ESPACE ARENA- 6 Avenue Des Peupliers, 91700 FLEURY-MEROGIS
01 69 72 32 36 / 01 69 72 31 06 numéros internes 56318 – 56319..
mail: cgt.ma-fleury@justice.fr